

211

K. Rou n°

42/28/usa

R. M. P. N° 4183/Kig.

15719/4857/usa
7267

Liberation conditionnelle.

(Ord. n° 1 du 14 avril 1924).

Bulletin de renseignements d. nommé (1) NTAMASHAKIRO, munyarwanda, fils de Rukaza-myambi(+) et de Nyabuhoro(+), originaire de la coll. Buntangampundu, s/chef Ndamage, cheff. Bulira, trr. de Kigali, y résidant, muhutu des abagassera, marié à Nyirangariye et à Kambibi, 7 enfants, cultivateur,

Tribunal ou conseil de guerre qui a prononcé la sentence	Première Instance du R.U. à Usumbura
Date du jugement	26 mars 1954
Motif de la condamnation	coups & d'outils mortels
Durée de la servitude pénale principale	5 ans SPP
Date de l'entrée en détention (Détention préventive ou exécution du jugement)	17-8-53
Décision de la juridiction d'appel	3 ans
Date du jugement d'appel	27-4-54
Epoque à laquelle le condamné peut bénéficier de la libération conditionnelle (2)	14-5-54
Date d'expiration de la peine	17-8-56

Résumé des circonstances de l'infraction. — Appréciation de sa gravité et renseignements du parquet concernant les antécédents du condamné, sa moralité, sa situation, ses moyens d'existence, ses relations avec sa famille, ses ressources, etc...

Avis en ce qui concerne la libération conditionnelle.

Le 5 août 1953, parce que ^{sa fille} elle refusait d'aller cultiver son champs, a violemment battu sa fille, lui assurant un coup de bâton, un poign et puis des coups de pieds et lorsque celle-ci fut tombée, s'est assis sur elle et l'a pressé au cou. De moment la main est intervenue, on lui a dit qu'en apprenant de la mort, il allait tuer sa fille. Suite à cette intervention il a lâché sa victime. Celle-ci cependant, n'est aucunement blessée de sa peine est décédée au sein de 4 jours au tard.

il est marié, à Nyirangariye et Kambibi; est père de 7 enfants en vie

- il est sans antécédents judiciaires connus.

- il est cependant connu en son lieu comme étant un homme très violent

- est cultivateur

défavorable 12/1/54

favorable 21/1/54

1 permis 12/1/54



L'Officier du Ministère Public,

E. Baey

1. Nom, prénoms, profession, lieu de naissance, sexe.
2. Quand il a subi le quart de sa peine, si le quart dépasse trois mois.- Après trois mois dans les cas contraires.
Après cinq ans, si la peine est perpétuelle,

Observations du gardien de la prison sur :

1° la conduite.

bonne bonne bonne

2° le caractère.

calm calm. calme

3° les dispositions morales du détenu.

douloureux
Kigali le 28/5/54
Amendes et Frais payés
Très bonne
m. et frais payés

Renseignements divers à fournir par l'autorité administrative et militaire: /55.

Remarque
Départ. 19.6.55. R. 207
Favorable D. I. 1956
L. 6. 54 et Adj. R. 207
R. 207

Renseignements complémentaires à donner par le Conseiller Juridique :

A représenter dans douze mois

Usumbura, le 11 JUIN 1954

Le Vice-Gouverneur Général H.
Gouverneur du Ruanda-Urundi

p. o.

Le Chef du Service du Contentieux et
de la Justice

H. BORREUX - LEROY

A représenter dans six mois

Usumbura, le 16/06/1955

Le Vice-Gouverneur Général
Gouverneur du Ruanda-Urundi

p. o.

Le Chef du Service du Contentieux et
de la Justice

E. DUCARME

Résidence de Ruanda
Prison de Kigali

N°..... R. E. 15719/Kig
R. M. P. N° 4783/L

FICHE DU DÉTENU : NTAMASHAKIRO

Originaire de la chefferie Muliza

Territoire Kigali

Résidence ou district Ruanda

Condamné le 14 Mai 1954, par T.P.R.

à 3 ans de S.P.P. 50f. d'am. + 75f. frais

du chef de meurtre Coups volontaires mortels

Renseignements divers :

(moralité — amendement — situation familiale)

Tournez s'il vous plaît

PUNITIONS

Dates	Motif	Peine
7-8-54	néant refus de travail	2 coups de fouet
4. 4. 55	néant	
4. 6. 55	néant	
24. 8. 55	En possession d 1 chemise	4 coups de fouet
25. 11. 55	néant depuis le 25/8/55	
15. 11. 55	néant	